

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 157, avenue Jean Lolive - 93698 Pantin Cedex**

EXTRAIT du REGISTRE des ARRETES du PRESIDENT

N° 2013-266

LY

OBJET : Ouverture des concours interne, externe et 3^{ème} voie de technicien territorial, session 2014

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,
Vu l'arrêté n° 2010-624 du 18 juin 2010 portant délégation de signature à M. Francis FARGEOT, directeur général,
Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

ARRETE

Article 1 : Des concours interne et externe et un troisième concours de technicien territorial sont ouverts à compter du 1^{er} octobre 2013.

Article 2 : Les demandes de dossiers d'inscription sont à adresser au centre interdépartemental de gestion au plus tard le 6 novembre 2013.

Article 3 : Pendant la période de retrait de dossiers, du 1^{er} octobre au 6 novembre 2013, les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.cig929394.fr.

Le dossier de préinscription imprimé, comportant les pièces demandées, devra être déposé ou envoyé au centre de gestion au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour être considéré comme inscription.

Article 4 : La clôture des inscriptions est fixée au 14 novembre 2013.

Article 5 : Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours auront lieu le 9 avril 2014 au CIG petite couronne – 157 avenue Jean Lolive – 93598 PANTIN Cedex et dans un lieu précisé ultérieurement.

Article 6 : Le nombre de postes ouverts aux concours est fixé comme suit :

- concours externe : 186 postes
- concours interne : 230 postes
- troisième concours : 47 postes.

La répartition des postes par concours, spécialités et options ouvertes est annexée au présent acte.

Article 7 : Le règlement général des concours et examens professionnels annexé au présent acte est communicable à toute personne en faisant la demande.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, du C.N.F.P.T. 1^{ère} couronne et du Pôle Emploi, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 7 août 2013



Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général

Francis FARGEOT

Publié par affichage le 14 AOUT 2013
jusqu'au 14/11/2013

au 157, avenue Jean Lolive
93698 Pantin cedex

Fait à Pantin, le
Pour le Président, et par délégation
Le Directeur Général

Francis FARGEOT

**ANNEXE A L'ARRETE N° 2013-266 du 7 août 2013
portant ouverture des concours interne et externe et d'un troisième concours
de technicien territorial, session 2014**

SPÉCIALITÉS OUVERTES	Concours externe	Concours interne	Troisième concours	Total
Bâtiments, génie civil	46	56	11	113
Réseaux, voirie et infrastructures	53	66	13	132
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	11	14	3	28
Aménagement urbain et développement durable	1	2	1	4
Déplacements, transports	7	8	2	17
Espaces verts et naturels	5	6	1	12
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	33	40	8	81
Services et intervention techniques	19	24	5	48
Métiers du spectacle	9	11	2	22
Artisanat et métiers d'art	2	3	1	6
TOTAL	186	230	47	463

Fait à Pantin, le 7 août 2013



Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
Le directeur général,

Francis FARGEOT

Publié par affichage le 14/08/2013
jusqu'au 14/11/2013

au 157, avenue Jean Lolive
93698 Pantin cedex

Fait à Pantin, le
Pour le Président, et par délégation
Le Directeur Général

Francis FARGEOT